

1. Les Cordois - Les Georgots

NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

	UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
	UA,B(a,m,r)vj - Sous-secteur de jardin
	A - Zone agricole protégée
	Ap - Zone agricole constructible pour les équipements
	N - Zone naturelle protégée

 Emplacement réservé
 Espace boisé classé

- Élément de paysage ou de patrimoine

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 18 - Stationnement	Commune	1 866 m²
n° 19 - Desserte et parking	Commune	1 128 m²



PLUi modifié (MS n° 4) en date du 2 mars 2026